

Covid-19 à l'école : des parents d'élèves inquiets

Lundi, un élève de CM2 de l'école René-Lemonnier a été testé positif au Covid-19. Trois jours plus tard, les parents restent inquiets quant à la possible propagation du virus.

Reportage

Jeudi midi, devant l'école René-Lemonnier, Cynthia, Nathalie et Marie, trois mamans d'élèves, affichent une mine peu réjouie. Lundi, un élève de CM2 a été contrôlé positif au Covid-19. Une information confirmée dès le lendemain par le maire, Dominique Régeard (*Ouest-France* du mardi 8 septembre).

Si tous les enfants de cette classe sont, depuis, sommés de rester chez eux pour une durée de quatorze jours, l'école reste ouverte pour tous les autres élèves. Et les parents craignent que le virus ne se soit propagé.

En attente des résultats

« **Mon fils est dans la classe de CM2 concernée par le Covid. Il va être testé vendredi matin** », explique Cynthia. Le fils de Marie, lui, sera testé vendredi après-midi. Celui de Nathalie l'a été jeudi matin. « **On attend les résultats.** »

Après quelques jours de classe seulement, leurs garçons passent désormais leurs journées à la maison. « **Il faut évidemment s'organiser. Je suis en télétravail, mais ce n'est pas évident pour tout le monde** », souligne Marie, alors qu'elle attend devant la grille son autre enfant, scolarisé en CE2.

« **On s'attendait bien à une rentrée difficile, mais je dois dire que la fermeture d'une classe au bout de quelques jours seulement, c'est quand même très rapide, s'inquiète Nathalie, aussi maman d'un élève de CP. J'espère que mon fils ne sera pas infecté.** »

À ce stade, les personnels de l'école assurant la garderie, la cantine et le ménage n'ont, pour leur part, pas subi de test de dépistage. « **L'Agence régionale de la santé (ARS)**

procède en ce moment à un tracing sur toutes les personnes que le jeune écolier, révélé positif, aurait pu côtoyer », précise Dominique Régeard, contacté par téléphone. L'édile comptait, de son côté, faire un point le plus vite possible avec la secrétaire générale des services de la mairie afin d'inciter les agents territoriaux à procéder à un test.



L'école primaire René-Lemonnier. Ouest-France